

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 28 décembre 2020

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Après le lancement hier à Dijon, la campagne se déploie dans la région

Les premières vaccinations contre la COVID-19, ce 27 décembre à l'EHPAD Champmaillot du CHU de Dijon ouvrent la phase 1 de la campagne qui va se déployer progressivement en Bourgogne-Franche-Comté.

Avec l'Ile-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des deux régions où ont été organisées les premières vaccinations contre la COVID-19 le 27 décembre 2020.

Un temps fort marquant la reconnaissance du haut niveau d'engagement des professionnels de santé du CHU de Dijon et avec eux de l'ensemble des professionnels de santé et des établissements médico-sociaux de la région, mobilisés sans relâche depuis près d'un an dans la lutte contre une épidémie qui reste active et meurtrière.

L'étape symbolique du 27 décembre ouvre un déploiement progressif de la vaccination dans près de 450 EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD) de Bourgogne-Franche-Comté.

Les premières vaccinations y seront réalisées dès début janvier au sein d'un **panel d'une vingtaine d'établissements volontaires**, dans tous les départements de la région, de statuts public et privé, et en capacité de réaliser les consultations pré-vaccinales pour l'ensemble de leurs résidents.

La phase 1 de la campagne, durera plusieurs mois, le vaccin nécessitant l'administration d'une deuxième dose 21 jours après la première injection.

Concertation et appui

Des **cellules opérationnelles de vaccination** pilotées par l'ARS et les préfetures de département, en lien avec les conseils départementaux, des représentants des professionnels de santé et l'Assurance Maladie, **appuieront les établissements tout au long de la campagne.**

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

<p>ÉTAPE 1</p> <p>Priorité 1 HAS ~ 1 million de personnes</p> <ul style="list-style-type: none">  Janvier-Février 2021   Personnes âgées en établissements (par ex : EHPAD)  Professionnels dans les établissements accueillant des personnes âgées et présentant un risque de forme grave  Pfizer-BioNTech 	<p>En Bourgogne - Franche Comté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 212 EHPAD du secteur public • 208 EHPAD du secteur privé • 29 USLD • 80 résidences autonomie (RA) • ≈ 40 000 personnes âgées au total dans ces structures • Les professionnels exerçant dans les EHPAD et RA présentant un risque accru de forme grave.
---	---

En savoir plus sur le [site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté](#)

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex